



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SUTTON

DATE : 19 décembre 2018

HEURE: 20h33

LIEU: Hôtel de ville

Séance à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères Diane Duchesne, Rosanne Cohen et Lynda Graham et messieurs les conseillers Daniel Martin et André Forest.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Michel Lafrance.

Mme la conseillère Patricia Lefèvre est absente.

M. Pierre Largy, directeur général, Mme Julie Lamarche, greffière, Mme Suzanne Lessard, trésorière et M. Alain Beauregard, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire sont présents à la séance.

Il y avait 27 personnes dans l'assistance.

2018-12-548

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Lynda Graham
Appuyé par André Forest
IL EST RÉSOLU :

QUE la séance de 19h30 ajournée à 20h33, soit déclarée ouverte à 20h33.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens questionnent les membres du Conseil.

2018-12-549

PUBLICATION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL DANS UN JOURNAL DIFFUSÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

Sur la proposition de Diane Duchesne
Appuyé par André Forest
IL EST RÉSOLU :

DE DÉCRÉTER que la distribution du document explicatif du budget pour l'exercice financier 2019 et du programme triennal de la Ville pour les années 2019-2020-2021 sera effectuée par une publication dans le journal « Le Guide », lequel est diffusé sur le territoire de la Ville, et ce, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée à l'unanimité

2018-12-550

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

Sur la proposition de Diane Duchesne
 Appuyé par Lynda Graham
 IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le budget pour l'exercice financier 2019, à savoir :

	BUDGET 2018	BUDGET 2019	Écart en \$
Revenus			
Taxes	9 157 969 \$	9 544 295 \$	386 326 \$
Tenant lieu de taxes	49 900 \$	47 900 \$	-2 000 \$
Services rendus	524 397 \$	464 355 \$	-60 042 \$
Autres revenus	635 400 \$	693 928 \$	58 528 \$
Transferts	530 417 \$	429 364 \$	-101 053 \$
Total des revenus	10 898 083 \$	11 179 842 \$	281 759 \$
Charges			
Administration générale	1 299 340 \$	1 344 493 \$	45 153 \$
Sécurité publique	1 940 333 \$	2 024 575 \$	84 242 \$
Transport	2 775 518 \$	3 136 210 \$	360 692 \$
Hygiène du milieu	1 510 711 \$	1 576 080 \$	65 369 \$
Santé Bien-Être	34 505 \$	28 280 \$	-6 225 \$
Aménagement, urbanisme Développement économique	490 892 \$	487 855 \$	-3 037 \$
Activités récréatives	300 518 \$	307 585 \$	7 067 \$
Activités culturelles	467 460 \$	553 499 \$	86 039 \$
Frais de financement	396 591 \$	404 276 \$	7 685 \$
Total des charges	9 504 596 \$	10 175 603 \$	671 007 \$
Affectations			
Remboursement capital (dette à long terme)	881 279 \$	802 055 \$	-79 224 \$
Activités d'investissements	215 855 \$	144 410 \$	-71 445 \$
Surplus	-65 608 \$	-117 890 \$	-52 282 \$
Réserves financières & fonds réservés	361 961 \$	175 664 \$	-186 297 \$
Total des affectations	1 393 487 \$	1 004 239 \$	-389 248 \$
Total charges et affectations	10 898 083 \$	11 179 842 \$	281 759 \$

Adoptée à l'unanimité

2018-12-551

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2019-2020-2021**

Sur la proposition de Lynda Graham
 Appuyé par Diane Duchesne
 IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER, tel que déposé, le Programme triennal d'immobilisations, pour les années 2019-2020-2021 :

Programme triennal					
Titre	Budget d'opération	Réserves	Subvention	Règlement emprunt	Total 3 ans
Achat mobilier	15 000.00 \$	- \$			15 000.00 \$
Achat équipements informatique	83 200.00 \$	76 780.00 \$	15 340.00 \$		175 320.00 \$
Achat outillage	29 610.00 \$	211 255.00 \$			240 865.00 \$
Achat véhicules, équipements	12 600.00 \$	8 970.00 \$		1 840 000.00 \$	1 861 570.00 \$
Bâtiments		84 890.00 \$		1 090 915.00 \$	1 175 805.00 \$
Infrastructures eau potable	50 875.00 \$	- \$	1 062 475.00 \$	1 462 130.00 \$	2 575 480.00 \$
Infrastructures eaux usées/égout	9 450.00 \$	3 675.00 \$		1 092 460.00 \$	1 105 585.00 \$
Infrastructures loisirs		75 560.00 \$			75 560.00 \$
Infrastructures réseau routier		409 975.00 \$		3 430 000.00 \$	3 839 975.00 \$
TOTAL	200 735.00 \$	871 105.00 \$	1 077 815.00 \$	8 915 505.00 \$	11 065 160.00 \$

Adoptée à l'unanimité

2018-12-552

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Diane Duchesne
Appuyé par Daniel Martin
IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 21h08.

Adoptée à l'unanimité

Michel Lafrance
Maire

Julie Lamarche, OMA
Greffière

Par sa signature, le maire indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.